



Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 9 novembre 2023

Personnes présentes :

Représentants de parents d'élèves :

M. PONZI Pascal - Mme EME Coralie - Mme WEGMULLER Virginie - Mme POLLAUD Shirley-

Enseignants :

Mme MARGIELEWICZ Anne-Sophie – Mme CLOLUS Suzy – Mme GALLEZOT Francine - Mme MALLINJOURD Sylvie – Mme FROSIO Catherine - Mme BONFILS Katell – Mme THERNIER Elodie – Mme JACUZZI Claudine – Mme DROSSARD Sarah – Mme BISEL Claire

Mairies :

Mme DUNAND (Médière), Mme PERNOT Marie-Blanche (Blussangeaux), Mme CUCCHIARO Rosine (La Prétière), Mme PAHIN Joëlle (mairie de L'Isle sur le Doubs) – Mme POFILET (conseillère L'Isle sur le Doubs) –

Secrétaire de séance : Mme BONFILS Katell

Les personnes excusées sont : Mme MARLIER Laure, Mme LEREUIL Priscilla, Mme PONSOT Jessica,

En premier lieu, la directrice accueille les membres présents, excuse les absents et demande à chaque personne de se présenter lors d'un tour de table.

A) Installation du conseil d'école – point sur les élections :

Rappel des résultats : 254 inscrits, 163 votants, 31 nuls ou blancs, 132 suffrages exprimés.
(L'année dernière : 283 inscrits, 171 votants, 31 nuls ou blancs, 140 suffrages exprimés.)

Le taux de participation est bon et a augmenté par rapport à l'année dernière (64,17% cette année contre 60,72% l'année dernière).

Cette année il y avait 1 seule liste et le vote s'est fait uniquement par correspondance.

Les 8 sièges ont été pourvus : 8 titulaires libres et 4 suppléants libres.

Remerciements aux parents venus aider à la mise sous pli du matériel de vote.

Titulaires

M. PONZI Pascal
Mme EME Coralie
Mme GAIFFE Olivia
Mme LEREUIL Priscilla
Mme LOPEZ Virginie
Mme POLLAUD Shirley
Mme PONSOT Jessica
Mme WEGMULLER Virginie

Suppléants

Mme BOLMONT Aurore
Mme BERTENAND Laurie
Mme MARLIER Laure
Mme BŒUF Hélène

8 titulaires, 4 suppléants : traditionnellement invitation des suppléants qui peuvent venir mais qui n'ont pas le droit de vote.

- Rappel de la mission :
- Débattre de certaines questions dans le cadre du conseil d'école.
 - Rôle d'information auprès des autres parents des résolutions prises par le conseil d'école.
 - Rôle de porte-parole de l'ensemble des autres parents (en prenant garde d'éviter toute question d'ordre strictement pédagogique et toute question pouvant mettre en cause directement une personne).
 - Rôle d'organisation et de participation active aux actions pour faire vivre les différents projets de l'école.

Vote à main levée à l'unanimité de l'organisation des élections par correspondance uniquement.

B) Présentation des classes et de l'équipe pédagogique.

Présentation des classes : 155 élèves

CP : 23 élèves dont 1 ULIS

CE1 : 20 élèves dont 3 ULIS

CE1/CE2 : 18 élèves dont 2 ULIS

CE2 : 21 élèves dont 2 ULIS

CM1 : 25 élèves dont 1 ULIS

CM1/CM2 : 24 élèves dont 2 ULIS

CM2 : 24 élèves dont 2 ULIS

ULIS école (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) est un dispositif pour les enfants qui ont des difficultés d'apprentissages, qui ont besoin d'un rythme aménagé et de méthodes d'apprentissage adaptées. Les élèves sont inscrits dans une classe définie selon leur niveau et leurs besoins et ils retournent dans le dispositif ULIS aussi souvent que nécessaire. Mme MALLINJOURD est donc une personne ressource qui accueille aussi souvent que de besoin les élèves qui bénéficient du dispositif ULIS. Elle peut également co-intervenir dans les classes où les élèves d'ULIS sont inscrits et prendre ainsi en charge un groupe d'élèves.

Présentation du RASED :

Le Rased contribue, en liaison avec les parents et les enseignants, à réduire les difficultés des élèves. Il se compose d'une psychologue scolaire, Sarah Collette, et d'une enseignante spécialisée, Corinne Saulnier. Mme Collette et Mme Saulnier interviennent dans les secteurs de L'Isle-sur-le-Doubs et de Rougemont.

La psychologue scolaire intervient à la demande des enseignants ou des parents. Avant toute rencontre avec l'élève, elle propose un entretien aux familles (présentiel ou téléphonique) et demande une autorisation écrite en cas d'intervention individuelle auprès de l'enfant.

Mme Saulnier intervient à la demande des enseignants auprès de petits groupes d'élèves de cycle 2 et elle apporte une aide pédagogique dans la classe et/ou hors de la classe.

➤ Interventions maître E de septembre à novembre :

Des tests de lecture à voix haute ont été réalisés dans les classes de CE2 à CM2, afin d'aider les enseignants à repérer les besoins des élèves et à constituer des groupes de besoin.

Mme Saulnier a participé à la passation des évaluations nationales des élèves de CE1.

Aide pédagogique pour 4 élèves de CP en lecture, 4 élèves de CE1 en lecture, et 5 élèves de CE2 en lecture et orthographe.

➤ Interventions de la psychologue scolaire de septembre à novembre :

Participation aux conseils de cycles afin d'échanger sur les prises en charge des élèves qui rencontrent des difficultés afin de répondre au mieux à leur besoin.

Échanges avec les partenaires extérieurs (CMPP, CGI, professionnels en libéral ...) et les partenaires école (médecin scolaire, infirmière ...) pour des synthèses sur des situations communes.

Des observations en classe afin d'apporter des informations complémentaires et rédiger en cas de besoin un écrit lors d'une demande de compensation à la MDPH par les familles.

Des rendez-vous avec les parents (présentiels ou téléphoniques) à la demande des familles ou conseillés par les enseignants.

Des rencontres individuelles sont prévues avec des élèves pour des passations de bilans psychométriques (en vue de relever les points forts et les points faibles d'un élève ou dans le cas de questionnement quant à une orientation, SEGPA, ULIS).

Autres personnes de l'équipe pédagogique : 1 enseignante remplaçante rattachée à notre école Mme MOREL Sophie, 1 intervenante en EPS Mme MISNER Sylvie, 2 AESH : Mme CUENIN Virginie pour l'ULIS et Mme MAGNIN Angélique qui intervient auprès de 5 enfants dans 3 classes de l'école (CP, CE1 et CM1) et un service civique : Yann BORDES.

C) Sécurité dans l'école.

1. La mise à jour du PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

Cette mise à jour doit être effectuée chaque année. Rappel : C'est le plan particulier de mise en sécurité face aux risques majeurs (comme les événements d'origine naturelle : tempête, inondation, séisme ou d'origine technologique : nuage toxique, ainsi que les risques d'intrusion : PPMS attentat-intrusion). Les changements d'enseignants apparaissent ainsi que le changement des classes.

Cette année, il y aura 5 exercices de sécurité : 3 exercices incendie, 2 mises en œuvre du PPMS (confinement et intrusion).

2. Exercice incendie

Exercice effectué le mardi 26/09/2023 à 14h30, tous les élèves sont sortis et ont franchi la ligne blanche de la cour en 1min52s. L'exercice s'est bien déroulé et le temps d'évacuation est satisfaisant pour le nombre de classes.

D) Le règlement intérieur

Le règlement n'a pas été beaucoup modifié : seul un ajout a été fait dans la partie laïcité (n°5) pour en rappeler les enjeux et l'importance de la respecter. Cet ajout a été fait pour tenir compte du contexte actuel et des injonctions ministérielles. Il est approuvé ce jour par vote à main levée à l'unanimité.

Le règlement sera distribué aux CP et aux nouvelles familles. Pour les autres, il sera mis en ligne sur le site de l'école avec un mot dans le carnet de liaison pour inviter les parents à le consulter.

E) Bilan de ce début d'année et prévision des effectifs pour la rentrée 2024/2025

Prévision des effectifs pour la rentrée 2024/2025

Effectifs 2023/2024 : 155 élèves avec les 13 ULIS. Départ de 33 CM2. Il restera 122 élèves.

35 GS en maternelle.

$122 + 35 \text{ GS} = 157 \text{ élèves} + 2 \text{ nouveaux ULIS} = 159$. L'effectif est donc stable, voir en légère hausse mais en dessous du seuil de fermeture.

Pour maintenir 7 classes + l'ULIS (on ne compte pas l'ULIS comme une classe mais on comptabilise bien les élèves), il faut avoir 162 élèves (6 x 27 élèves après fermeture). Les répartitions avec les seuils à 24 élèves en CP et en CE1 devraient nous permettre d'éviter la fermeture. La 1^{ère} carte scolaire aura lieu en janvier, nous en saurons plus à ce moment-là.

Effectifs prévisionnels 2024/2025

Prévision des effectifs pour 2024/2025	
CP	35
CE1	23 (dont 1 ULIS)
CE2	25 (dont 3 ULIS)
CM1	34 (dont 4 ULIS)
CM2	40 (dont 2 ULIS)
TOTAL	159 = 157 + 2 nouveaux ULIS

Il est trop tôt pour proposer une organisation pédagogique des effectifs.

F) EVALUATION D'ECOLE :

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance a installé une évaluation périodique de l'ensemble des établissements scolaires avec une périodicité de cinq années.

Ses finalités:

Améliorer la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement.

Améliorer, pour l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans nos écoles afin de développer le sentiment d'appartenance.

Cette année, les deux écoles de l'Isle-sur-le-Doubs sont concernées par cette évaluation. Il s'agit dans un premier temps d'une auto-évaluation en concertation avec les différents partenaires de l'école puis d'une demi-journée d'évaluation par un comité extérieur (type audit) qui rencontrera les différents partenaires.

Pour mener à bien l'auto-évaluation, un travail conjoint entre maternelle et élémentaire a été mis en place et nous avons organisé des réunions avec les différents partenaires (parents élus, personnels techniques, ATSEM, AESH, Francas, municipalité...) le mardi 21 novembre de 17h30 à 19h. Les élèves sont également associés à cette démarche au travers de concertations sur le bien-être à l'école. L'évaluation externe aura lieu dans la semaine du 11 au 15 mars.

G) Point sur les différentes actions pédagogiques.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont commencé le mardi 23 septembre et fonctionnent correctement. Elles se déroulent les mardis et jeudis de 16h20 à 17h05.
- Chorale CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 les vendredis après-midi.
- Chorale CP, CE1, CE1/CE2 les lundis matins.
- Médiathèque : chaque classe s'y rend pour y mener différents projets (prêt de livres, découverte de l'art, exposé, concours de lecture, de poésies, jeux de société, découverte des contes traditionnels...).
- Projet « Silence, on lit » : 15 minutes de lecture plaisir pour donner le goût de la lecture aux élèves.

- Classes de CE2 et de CM1 : Inscription des élèves sur la plateforme de lecture TACIT, accessible sur les tablettes (pour améliorer la lecture de l'implicite et le vocabulaire). Ce projet coûte 82 euros pour les 2 classes, financé par la coopérative scolaire.
- Lundi 16 octobre : Rencontre sportive pour les classes de CP et CE1 (jeux collectifs).
- Mardi 17 octobre : journée rencontre de rugby avec les écoles de Pays-de-Clerval et Anteuil pour les classes de CM.
- Jeudi 19 octobre : rencontre sportive pour les classes de CE2 annulée en raison de la météo.
- Projet « classes d'eau » avec le CPIE du Doubs (*centre permanent d'initiatives pour l'environnement*) pour les élèves de CP et CE1 (y compris les CE1 de la classe de Mme Frosio) : programme de sensibilisation à la richesse des milieux aquatiques, à leur protection et leur préservation. Ce projet se compose de 4 demi-journées d'animation en classe et sur le terrain. Son coût s'élève à 220 euros pour les 2 classes. Il est financé par la coopérative scolaire. Nous remercions les parents accompagnateurs.
- Animations Football par le club de l'Isle-sur-le-Doubs en partenariat avec les étudiants de STAPS de Montbéliard. Lundi 6 novembre après-midi pour les classes du CP au CE2 et lundi 13 novembre pour les CM.
- Concert au Moloco pour les classes de CM1/CM2 et CM2 le vendredi 21 novembre. Concert (4 euros par élève) et bus (180 euros) financés par la coopérative scolaire.
- Vendredi 1^{er} décembre : chants au marché de Noël.
- Spectacle de Noël : Cirque Pépin le vendredi 22 décembre après-midi. Financé par la municipalité que nous remercions et la coopérative scolaire.
- Projet « Résidence d'artistes » pour les classes de CP, CE1, CE1/CE2 et CE2. Il s'agit d'un partenariat avec le Moloco à Audincourt pour mener un projet artistique et culturel au cours de cette année scolaire. Les élèves vont créer un objet graphique et sonore avec l'aide des 2 artistes partenaires : Anna GRIOT, illustratrice jeunesse et Maxime CECCHINI, guitariste. Ces artistes interviendront dans les classes à partir du mois de janvier sur une quinzaine de séances. Le projet démarrera par une visite et un concert privé au Moloco. L'œuvre créée par les élèves fera l'objet d'une présentation en fin d'année. Ce projet est financé par la communauté de communes des 2 vallées vertes.
- La municipalité propose et finance une activité natation le mercredi matin, à Valentigney. Le savoir-nager est une compétence obligatoire. Les actions mises en place l'année dernière pour mobiliser les élèves ont permis d'améliorer la fréquentation de cette activité.
- Projet EMILE (initiation à la langue allemande) pour les élèves de CM2. Madame Ballot-Michel, professeure d'allemand du collège de L'Isle-sur-le-Doubs, intervient dans les classes de CM2 et CM1/CM2 (uniquement avec les CM2) sur deux créneaux de 45 minutes. Les élèves poursuivent également l'apprentissage de l'anglais avec leurs maîtresses.
- Projet Livre élu pour la classe de CP et le dispositif ULIS. Une sélection d'albums permet de travailler la compréhension et de réaliser une production en fin d'année qui sera exposée à la médiathèque de Montbéliard.
- Projet des Petits Robots pour les CM2. Les élèves sont initiés à la programmation informatique en partenariat avec l'Université de Franche-Comté.

• Opérations menées par les parents d'élèves :

Reconduction de l'opération bière pour Noël (livraison le 21 décembre si possible).
Ventes de biscuits, miel et confitures en février.
Vente de fleurs et plants potagers au mois de mai.
Kermesse au mois de juin un après-midi (peut-être le 8 juin).

H) Point sur les différents travaux effectués ou à venir.

Travaux effectués

- Réparation des volets.
- Traitement des mouches.
- Interventions régulières dans les toilettes qui fuient.
- Réparation d'un trou sur le sol du préau.
- Traçage des jeux de la cour.
- Remise en état des grillages autour du terrain de sport.
- Réparation du portail accès pompiers.
- Ajout des étagères à l'intérieur du local de matériel de sport.
- Changement et déménagement des tables des classes.

Travaux demandés

- Remise en fonction du NAS (disque dur externe du réseau école) dans la baie de brassage.
- Résoudre le problème de chauffage dans le mini-gymnase : l'entreprise est intervenue mais ça ne fonctionne toujours pas correctement. L'odeur de gaz est toujours très forte et va jusque dans les classes. Est-ce vraiment sans danger ?
- Filet de protection autour du terrain de sport afin de prévenir la perte du matériel due à la proximité des maisons voisines : budget trop élevé au regard des travaux sur le mur. Ce serait un budget trop élevé pour un aménagement temporaire (compte tenu des travaux de rénovation de l'école en projet). Un arrangement avec le voisin qui récupère le matériel est trouvé.
- Poignée de la porte du gymnase : en attente de livraison de la poignée convenable.
- Réparation des volets CP et CM1.

D) Bilan financier.

L'ASC de l'école Bourlier (Association sportive et culturelle de l'école Bourlier) a présenté un bilan financier aux membres du conseil d'école.

La participation des familles à la coopérative scolaire s'élève à 1 015 € (meilleure participation que l'an dernier).

Solde du compte courant de l'association : 8 091,45 €.

J) Les réponses aux questions des parents.

Problème du parking et de l'accès à l'école par le portail de la rue Bourlier. Nous avons choisi de garder les deux accès : pour les petits en bas et pour les plus grands rue Bourlier afin d'éviter les temps d'attente à l'entrée et à la sortie de l'école.

Les parents évoquent le fait qu'il est dangereux de sortir directement sur la rue car beaucoup d'élèves courent et se bousculent.

Les enseignantes sont d'accord pour essayer la solution qui consiste à entrer/sortir uniquement par le portail du bas. Les enseignantes vont réfléchir et proposer une nouvelle organisation des entrées/sorties pour tenir compte de la demande des parents et de la gestion des flux, des vélos, trottinettes... Cette proposition sera envoyée aux parents élus pour validation puis mise en place.

Madame Pahin évoque de futurs travaux avec un terrain de sport à l'intérieur de l'école à la place des appartements. La médiathèque déménagerait à l'étage, le périscolaire et la restauration scolaire seraient accueillis au rez-de-chaussée. Travaux prévus en 2025 ou 2026. Il faut réfléchir aux emplacements des classes pendant les travaux.

Plus personne ne logera dans le groupe scolaire.

La séance est levée à 19H25.

Le secrétaire de séance :

Mme BONFILS



La présidente :

Mme CLOLUS



